

Image not found or type unknown



Gratification de stage suite a un redressement judiciaire

Par DaniTYTY, le 10/07/2023 à 16:09

Bonjour,

Un ami est actuellement en stage dans une entreprise pour une periode de 6 mois. Malheureusement, l'employeur lui a informé d'un redressement judiciaire et il lui reste 2 mois de stage. Il n'est pas payé et ne sait pas s'il a le droit à une aide de l'AGS.

De plus, il a peur de prévenir l'école car il ne veut pas que son contrat soit annulé et son stage révoqué.

Cordialement